

FONDAMENTAUX JURIDIQUES PROMESSE ET MANDAT DE VENTE

EN DIGITAL LEARNING

WE-TR551A

**½ jour
(4 h)**

- Cas pratiques
- Support pédagogique
- Quiz d'évaluation finale

OBJECTIFS :

- Identifier les points de vigilance pour sécuriser vos mandats et garantir les honoraires
- Appréhender les obligations en matière d'affichage et maîtriser les mentions obligatoires
- Mettre en place les règles du mandat « hors établissement »
- Maîtriser les obligations juridiques des avants contrats

NIVEAU & PUBLIC :

Les professionnels de l'immobilier

Prérequis : aucun

MATÉRIEL NÉCESSAIRE :

Vidéo projecteur, paper-board

INTERVENANT(S) :

Formateur : Christelle LE ROY

*Validé par le Bureau de la
Commission Formation FNAIM*

 Programme accessible aux personnes
en situation de handicap

PROGRAMME

INTRODUCTION

- Bienvenue + présentation du cours et des objectifs pédagogiques

I – FONDAMENTAUX JURIDIQUES

- La Loi Hoguet et son décret
- La prise en compte de la situation du vendeur et de son bien

II – LE MANDAT DE VENTE

- L'affichage des honoraires
- Les mandats : simples, exclusifs et semi exclusifs
- Le contenu du mandat
- Les obligations du mandataire en cas de mandat hors établissement

III – L'ENCADREMENT JURIDIQUE DE LA MISE EN PUBLICITÉ D'UN BIEN IMMOBILIER À VENDRE

- Les droits de préemption
- Les obligations quant à l'annonce
- Les diagnostics et documents obligatoires

IV – DE L'OFFRE D'ACHAT À LA SIGNATURE DE L'AVANT CONTRAT

- L'offre d'achat : le préalable possible à la signature d'un avant-contrat
- Les avant-contrats : modalités et portée des engagements

V – AUTRES POINTS FONDAMENTAUX

- L'estimation – le compte séquestre – les impacts du nouveau DPE en termes de transaction – répartition charges et travaux bien en copropriété lésion pour rescision, cas du terrain à bâtir,....

SYNTHÈSE DU COURS ET CONCLUSION

TEST D'ÉVALUATION + RÉPONSE AUX QUESTIONS + REMERCIEMENT